

Soins de support

Service social

Centre Paul Strauss

Vos questions sur le service social

La maladie peut entraîner diverses difficultés d'ordre social. Dès le début de votre traitement et pendant toute sa durée, vous pouvez vous adresser au service social afin d'être informé(e) sur vos droits ou aidé(e) dans votre situation.

À propos du remboursement de vos frais

- certains de vos frais ne sont pas entièrement pris en charge (prothèse capillaire, forfait journalier...), comment faire ?
- vous n'avez pas de mutuelle, que reste-t-il à votre charge ?
- quels sont vos droits dans votre situation ?
- vers qui aller et quelles démarches effectuer ?

→ suite au verso



Service communication Centre Paul Strauss / Mars 2011 / DJ/SP/5.3/65

UNICANCER



Pour contacter le service social :

Appeler son secrétariat : **03.88.25.24.60**

social@strasbourg.unicancer.fr

ou adressez-vous aux hôtesses d'accueil, soignants

À propos de votre travail

- comment votre arrêt de travail sera-t-il indemnisé dans votre situation ?
- durant combien de temps ?
- comment concilier vos traitements et une activité professionnelle ? (arrêt de travail à temps partiel...)
- vers qui vous orienter et quelles démarches devez-vous effectuer ?
- comment aborder votre reprise professionnelle (visite de pré reprise, aménagement de poste, orientation vers une invalidité...) ?

À propos de l'organisation de votre vie quotidienne

- quelles aides à domicile pouvez-vous mettre en place (pour les travaux ménagers, les soins d'hygiène, la préparation des repas, une garde à domicile, l'installation d'une télésurveillance...) ?
- à quel coût ?
- quels sont les participations financières ou prestations sociales auxquelles vous pourriez prétendre ?
- quelles sont les structures que vous pouvez intégrer (résidences ou établissements pour personnes âgées) ?

À propos de votre situation financière

- vous craignez ou vous percevez moins de revenus durant votre arrêt de travail
- vous avez des difficultés à faire face à vos dépenses
- comment faire pour la prise en charge de votre prêt bancaire si vous avez une assurance ?
- quelles sont les aides financières envisageables dans votre situation ?
- comment les solliciter et vers qui aller ?